

# L'ORTHOPHONISTE

Les orthophonistes jouent un rôle crucial dans l'évaluation, le diagnostic et la prise en charge des troubles de la communication et du langage, y compris ceux associés aux Troubles NeuroDéveloppementaux (TND).

## *Evaluation initiale*

Les orthophonistes effectuent des évaluations approfondies pour identifier les difficultés spécifiques de chaque individu en matière de langage, de parole, de voix et de déglutition.

## *Diagnostic*

Les orthophonistes effectuent des évaluations approfondies pour identifier les difficultés spécifiques de chaque individu en matière de langage, de parole, de voix et de déglutition.

## *Sensibilisation et conseils*

Les orthophonistes fournissent des informations et des conseils aux familles, aux enseignants et à d'autres professionnels de la santé sur les stratégies à adopter pour soutenir les personnes atteintes de troubles de la communication et du langage.

## *Intervention thérapeutique*

Les orthophonistes conçoivent et mettent en œuvre des programmes de rééducation personnalisés pour aider les individus à surmonter leurs difficultés de communication. Cela peut inclure des exercices pour améliorer la phonologie, le vocabulaire, la grammaire, la fluence verbale, etc.

## *Collaboration interdisciplinaire*

Ils travaillent en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé, tels que les médecins, les psychologues, les enseignants et les ergothérapeutes, pour assurer une approche holistique dans la prise en charge des individus atteints de TND.

## ACTES MÉDICAUX

- ✓ **Bilan orthophonique** : Évaluation des troubles du langage et de la communication.
- ✓ **Séances de rééducation orthophonique** : Traitement des troubles identifiés (langage oral et écrit, articulation, dyslexie, bégaiement, etc.).
- ✓ **Suivi et adaptation du traitement** : Ajustement des méthodes en fonction de l'évolution du patient.

## PRISE EN CHARGE GLOBALE

- **Première consultation**  
Recueil des antécédents médicaux, évaluation initiale, et détermination du besoin d'un bilan.
- **Bilan orthophonique**  
Analyse détaillée des troubles pour établir un plan de traitement.
- **Séances de rééducation**  
Réalisation des exercices et thérapies pour corriger ou atténuer les troubles.
- **Collaboration interdisciplinaire**  
L'orthophoniste peut travailler avec d'autres professionnels de santé (pédiatres, psychiatres, neurologues, etc.) pour une prise en charge complète.
- **Suivi à long terme**  
Ajustement des traitements en fonction des progrès du patient.



## PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Les actes orthophoniques sont pris en charge à hauteur de 60% du tarif de convention par la Sécurité sociale.

La mutuelle complémentaire peut couvrir le reste des frais (les 40% restants), en fonction du contrat souscrit.

Pour être remboursé, les actes doivent être prescrits par un médecin (ex : pédiatre, ORL, neurologue).

